

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7475215001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3566402>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 octobre 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 8 janvier 2024, Monsieur Jacques Maud Bernard PASSERAT de SILANS, en son vivant retraité, demeurant à Trelaze (49800), 30 rue Valongo, Résidence Blanche de Castille. Né à Pierrelatte (26700), le 13 août 1947, décédé à ANGERS (49) le 26 juin 2026, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Matthieu CESBRON, notaire à Avrillé, le 25 août 2026, puis d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Tomas MARQUIS, notaire à ANGERS, le 30 septembre 2026 duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Tomas MARQUIS 1 place André Leroy 49000 ANGERS dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'ANGERS de l'expédition de l'acte de contrôle de la saisine du légataire universel. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le Notaire

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

